

P.-J.-O. Chauveau et les débuts de la chambre des arts et manufactures du Bas-Canada 1857-1872

Hélène Sabourin

Volume 16, Number 2 (43), 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/800351ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/800351ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

0829-2507 (print)

1918-7750 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Sabourin, H. (1992). P.-J.-O. Chauveau et les débuts de la chambre des arts et manufactures du Bas-Canada 1857-1872. *Scientia Canadensis*, 16(2), 128–153. <https://doi.org/10.7202/800351ar>

Article abstract

In the middle of the Nineteenth century, the education of workers was left in the hands of private initiatives. The State intervened in 1857, creating the Lower and Upper Canada Boards of Arts and Manufacture. The mandate of the Boards was to make the population aware of new technologies and sciences applied to industries and, more specifically, to assist in the training of qualified workers. The object of this paper is to look at the first fifteen years of existence of the Lower Canada Board and analyze the context of its creation and of its activities.

P.-J.-O. Chauveau et les débuts de la chambre des arts et manufactures du Bas-Canada 1857-1872



HÉLÈNE SABOURIN

RÉSUMÉ

Au milieu du XIX^e siècle, le champ de l'éducation et de la formation ouvrières était laissé à l'initiative privée. L'État, pressé d'intervenir, crée en 1857 deux Chambres des arts et manufactures, The Board of Arts et Manufactures for Upper Canada et la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada. Jumelles, les deux Chambres ont pour mandat de sensibiliser la population aux nouvelles techniques, aux arts et aux sciences appliquées à l'industrie et, plus spécifiquement, de voir à la formation d'ouvriers qualifiés. Méconnues, les quinze premières années de la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada sont ici examinées dans leur contexte d'origine.

ABSTRACT

In the middle of the Nineteenth century, the education of workers was left in the hands of private initiatives. The State intervened in 1857, creating the Lower and Upper Canada Boards of Arts and Manufacture. The mandate of the Boards was to make the population aware of new technologies and sciences applied to industries and, more specifically, to assist in the training of qualified workers. The object of this paper is to look at the first fifteen years of existence of the Lower Canada Board and analyze the context of its creation and of its activities.

L'HISTORIOGRAPHIE québécoise attribue généralement à P.-J.-O. Chauveau la création de la Chambre des arts et manufactures qu'elle situe après la Confédération, quelque part entre 1869 et 1875.¹ Une double erreur qu'il faut corriger. En fait, le Parlement du Canada-Uni a créé, en 1857, deux Chambres des arts et manufactures, une au Canada Ouest (Board of Arts & Manufactures for Upper Canada), une au Canada Est (Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada).² Sur l'insistance, il est vrai, d'hommes comme Chauveau,³ ardent défenseur d'une éducation professionnelle "qui prépare spécialement aux carrières ordinaires de la vie, par distinction de l'éducation classique qui prépare aux professions libérales".⁴

En faisant naître la Chambre après 1869, on a totalement ignoré l'existence de la Chambre des arts et manufactures du Haut-Canada⁵ et, d'autre part, on a inscrit les premières années de la Chambre du Bas-Canada dans un tout autre contexte historique.

Cet article veut replacer dans le climat économique et socio-politique de l'époque, la création et les débuts de la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada (1857-1872).

UN CONTEXTE FAVORABLE

Sous l'Union, l'industrialisation démarre lentement, puis va s'accéléralant. Selon les estimations des historiens Jean Hamelin et Yves Roby, la valeur de production du secteur secondaire augmente de 650% entre 1851 et 1861 (413%, de 1861 à 1871).⁶ Ce passage d'une économie essentiellement agricole et artisanale à une économie industrielle demande une main d'oeuvre nouvelle.⁷ C'est notamment pour ajuster la formation des travailleurs à cette réalité que l'État propose en 1857 la création des Chambres des arts et manufactures.

Mais à ce facteur économique s'ajoutent des préoccupations d'un autre ordre. Il est inutile "que l'on sillonne le pays de chemins de fer (...) si l'instruction n'est pas à la portée du peuple,"⁸ répétait-on à l'Institut canadien, dans les journaux des Rouges et, plus le temps avançait, dans une bonne fraction de l'élite canadienne-française soucieuse de progrès.⁹ Le même courant libéral se retrouvait chez les anglophones au Haut et au Bas-Canada.¹⁰

En 1841, le député de Nicolet, Augustin-Norbert Morin,¹¹ lors d'une conférence visant à promouvoir un ambitieux "Centre d'arts, de littérature et de sciences",¹² profita de l'occasion pour parler de l'urgence "d'un système d'enseignement public pour toutes les classes, enseignement gratuit bien entendu, comme c'est le cas dans plusieurs villes d'Europe...".¹³ Jean-Baptiste Meilleur, nommé surintendant de l'Éducation en 1841, et son successeur, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, partagent cet avis. Ils veulent que cette école ouverte à tous soit éminemment pratique. "Il faut donner à l'enseignement, disent-ils, ce haut caractère d'utilité et de perfection, vers lequel doit tendre tout système d'instruction nationale." Un tel système, croit Chauveau, permettra au Bas-Canada de devenir "ce que la nature elle-même a voulu qu'il fût, un pays aussi manufacturier qu'agricole".¹⁴ Au Haut-Canada, le surintendant de l'Éducation, Egerton Ryerson, compte parmi ceux qui pressent le

gouvernement d'intervenir, alléguant qu'un véritable système d'éducation et de formation "pour toutes les classes", est impensable sans l'aide de l'État et, par voie de conséquence, un certain contrôle de l'État.¹⁵

Quand, le 10 juin 1857, le Parlement du Canada-Uni crée les deux Chambres des arts et manufactures,¹⁶ l'idée avait fait du chemin. Le ministre de l'Agriculture du temps, P. Vankoughnet, qui pilotait le projet à l'Assemblée, le souligne dans son rapport annuel:

L'on s'est souvent plaint que l'on donnait trop d'attention à l'agriculture¹⁷ et que l'on négligeait les arts et manufactures, et que l'on n'avait pas montré autant de zèle à stimuler les efforts des artisans et des mécaniciens, au moyen de prix et de distinctions accordés sur le principe de ceux offerts aux cultivateurs. Pour remédier à cela, il a été introduit plusieurs clauses dans l'Acte (...) établissant le bureau des arts et manufactures¹⁸ dans les deux sections de la province, leur donnant des pouvoirs spéciaux, et en reliant avec eux les instituts des artisans.¹⁹

Les Chambres des arts et manufactures semblent constituer la première expérience de l'État dans le champ de l'éducation et de la formation des travailleurs qui aille au-delà des subventions accordées à des organismes privés.²⁰

UN PROJET AMBITIEUX

Chacune des deux Chambres se compose essentiellement du ministre de l'Agriculture, dont elle relève, et du surintendant de l'Éducation (membres ex-officio), du président et d'un délégué des chambres de commerce, du président et des délégués des instituts d'artisans et d'associations d'arts, des professeurs et des lecteurs des sciences naturelles²¹ dans tous les collèges et universités incorporés.²²

En 1858-1859, la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada regroupait quelque 70 membres :

- le ministre de l'Agriculture, P. Vankoughnet (1857-58) et John Ross (1858-59);
- le surintendant de l'Éducation, P.-J.-O. Chauveau;
- les présidents des Instituts d'artisans (Mechanics' Institutes) de Chambly, Chatham C.E., Iberville, Lachute, Montréal, St-Andrews, St-Hyacinthe, Sorel;

- les délégués des Instituts d’artisans (Mechanics’ Institutes) de Chambly (1), Lachute (1), Montréal (20), St-Césaire (1), St-Hyacinthe (2), Sorel (1) les présidents des chambres de commerce (Board of Trade) de Montréal et de Québec;
- les délégués des chambres de commerce (Board of Trade) de Montréal (1) et de Québec (1);
- les professeurs et lecteurs²³ des sciences naturelles de l’Université Laval (3), McGill College (6), Bishop’s College (1), du Séminaire de Québec (3), des Collèges de l’Assomption (1), Joliette (2), Kamouraska (1), Nicolet (2), Notre-Dame de Lévi (2), Rigaud (1), St-François de Richmond (1), St-Hyacinthe (4), Ste-Marie de Monnoir (2), Ste-Marie de Montréal (2).

Le législateur prévoit que les Chambres en tant que “corporations centrales d’administration” seront en liaison étroite avec les instituts d’artisans des différentes cités, villes et villages.²⁴ On sait peu de choses de ces instituts, sinon qu’il y en avait quelque vingt-cinq au Bas-Canada sous l’Union.²⁵ Tout porte à croire qu’ils avaient pris pour modèle le Mechanics’ Institute of Montreal fondé en 1828, lui-même inspiré des Mechanics’ Institutes de Grande-Bretagne nés avec la révolution industrielle.

Les fondateurs de ces instituts, ici et outremer, attachaient une importance capitale à l’éducation populaire.²⁶ Cette volonté toute libérale de démocratiser le savoir n’était pas totalement désintéressée, comme le montre E. P. Thompson dans son livre sur la classe ouvrière anglaise,²⁷ et comme le souligne Pierre Leduc dans cet extrait de son étude sur les origines des Mechanics’ Institutes :

Les promoteurs et les partisans du mouvement espéraient que les ouvriers avec une bonne connaissance des principes scientifiques élémentaires, contribueraient à des innovations techniques; (...) que la promotion des “classes inférieures” aurait pour effet de faire disparaître les reliquats de servitudes et de préjugés de l’époque féodale qui retardaient le progrès social, d’émousser les sentiments de jalousie et de méfiance entre les classes par leur rapprochement sur le terrain commun de la science, enfin, d’assurer le respect des droits de propriété. Suite à cette préparation civique, les leaders de la classe moyenne, de leur côté, escomptaient une baisse de l’ivrognerie et de la criminalité.²⁸

Dans les années 1840, sous la direction de John Redpath, un homme d’affaires très en vue qui sera le premier président de la

Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada, le Mechanics' Institute of Montreal organise des programmes de formation, le jour pour les enfants des membres et le soir pour les apprentis et les ouvriers.²⁹ Dispensés dans la "Free School Room", ces cours englobent les matières générales de base (écriture, lecture, arithmétique, français et anglais) et les matières dites pratiques, le dessin surtout (industriel, architectural et ornemental).³⁰

Et ailleurs? Nous savons que l'Institut des artisans de Lachute a ouvert des classes aux alentours de 1856-57.³¹ Et que le Mechanics' Institute de Québec a aussi offert des cours.³² Ce que nous croyons, c'est que faute de moyens, ces instituts privés ont privilégié d'autres formes d'éducation (conférences, cabinets de lecture, salles d'expositions, foires locales...) et probablement sans continuité. L'information théorique ou pratique que pouvaient en tirer les ouvriers ne manquait pas d'intérêt, mais cela ne constituait pas un véritable apprentissage aux arts et aux sciences appliqués à l'industrie.³³

Rappelons enfin que le réseau scolaire n'offrait pas une formation suffisamment pratique.³⁴ D'ailleurs, relativement peu d'ouvriers avaient fréquenté l'école, même au niveau primaire.³⁵ On comprendra que, dans ce contexte, la mission confiée aux Chambres d'arts et manufactures soit écrasante : "c'est-à-dire rien de moins que l'enseignement industriel tout entier", comme le note dans son édition d'août 1857, le Journal de l'Instruction publique. C'est que, pressé d'agir, mais se gardant d'une intervention trop énergique dans un domaine jusque là réservé au secteur privé, l'État reporte sur les épaules des Chambres l'ultime responsabilité de la formation des masses.

La loi stipule en effet qu'il sera du devoir des Chambres – pour pourvoir à l'enseignement des ouvriers et des artisans, et pour développer chez le peuple le goût et l'habileté pour les nouvelles techniques – d'établir des écoles d'arts et de dessin appliqués à l'industrie, de créer des musées de sciences et de techniques, d'ouvrir des cabinets de lecture et des bibliothèques, d'organiser des conférences publiques.³⁶

Un tel mandat commandait de l'État de généreuses allocations. Les Chambres n'eurent droit qu'à une subvention annuelle de 2 000\$ chacune. Les deux Chambres des arts et manufactures firent front commun pour revendiquer auprès du ministre responsable une aide plus substantielle,³⁷ qui ne viendra qu'en 1871-72, et pour la Chambre du Bas-Canada seulement, vu l'abolition, en 1867, de la Chambre des arts et manufactures du Haut-Canada.³⁸

La Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada élit ses premiers dirigeants en août 1857. Cet exécutif se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier et d'un groupe de cinq à neuf personnes, nommé "sous-comité" – dans le cours normal des activités, le "sous-comité" désigne l'ensemble des dirigeants.³⁹

Élu pour un an, le sous-comité voit en principe à l'administration courante des affaires; dans les faits, il a pleins pouvoirs. Cette concentration décisionnelle, notée dès le départ, est critiquée dans certains milieux pour qui les quatre assemblées annuelles de la Chambre ne serviraient qu'à élire les membres du sous-comité.⁴⁰

Jusqu'en 1867, les dirigeants de la Chambre seront tous montréalais, à l'exception de P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Éducation.⁴¹ Il faut savoir que la moitié environ de ceux qui ont droit de vote, sont de Montréal : professeurs à McGill ou dans des collèges, délégués du Board of Trade, représentants du Mechanics' Institute. Autre raison dont il ne faudrait pas minimiser l'importance : la date de l'assemblée d'élection, fixée au premier mardi du mois de janvier, empêche plusieurs délégués des régions de se rendre voter dans la métropole.⁴² Par ailleurs, les frais de déplacement encourus par les délégués régionaux, et non remboursés par la Chambre, en décourageant plus d'un; on peut comprendre que ces délégués laissent à des membres montréalais les postes de direction et d'administration.⁴³

Les leaders montréalais ont l'enthousiasme des entrepreneurs et des hommes d'affaires du temps, qui voient déjà la métropole comme elle le sera en 1900 :

par plus d'un point semblable aux grandes cités américaines : sa zone d'influence forme une série de cercles concentriques qui englobent l'Amérique du Nord (...) sa bourgeoisie exerce une influence déterminante sur la politique canadienne et québécoise; son élite est l'épicentre des grands courants idéologiques et littéraires (...). De Montréal viennent les grandes politiques économiques et financières du gouvernement fédéral (chemin de fer, canalisation, tarif) et les grands mouvements d'opinion (...) Montréal produit 45% de la production manufacturière du Québec.⁴⁴

On a cru que la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada avait été créée pour répondre en priorité aux besoins des "Canadiens français". On en a fait une sorte d'organisme d'éducation,

plus ou moins en concurrence avec les instituts anglophones, où les travailleurs de langue française seraient assurés de recevoir une formation professionnelle dans leur langue.⁴⁵ Rien n'est moins vrai. Dans la vie de tous les jours, la Chambre vit en anglais, les classes du soir et autres activités éducatives – à Montréal à tout le moins – sont menées en anglais. Presque tous les documents de l'époque parlent de Board of Arts & Manufactures for Lower Canada et non pas de la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada.⁴⁶

Dans le premier exécutif de la Chambre, qui a siégé d'août 1857 à janvier 1858,⁴⁷ il n'y avait qu'un seul francophone, P.-J.-O. Chauveau, membre ex-officio à titre de surintendant de l'Éducation :

président	John Redpath
vice-président	P.-J.-O. Chauveau
secrétaire	Brown Chamberlin
trésorier	Norton B. Corse
membres du sous-comité	Charles Garth
	Henry Bulmer
	William Rodden
	George W. Weaver
	John William Dawson
	H. A. Howe
	David Brown

Entre 1857 et 1866, vingt-sept des vingt-neuf dirigeants qui se succèdent à la Chambre seront anglophones, pour la plupart délégués du Mechanics' Institute of Montreal.⁴⁸ Cela n'est pas sans donner un ton et sans influencer le cours des choses.

DÉBUTS DES ACTIVITÉS

La chambre, dont l'une des responsabilités est d'établir des écoles d'art et de dessin, ne s'engage pas immédiatement dans cette voie. Elle va, dans un premier temps, encourager les instituts d'artisans qui lui sont affiliés – sept en 1857-58 –⁴⁹ à maintenir ou mettre sur pied des cours du soir.⁵⁰

Le Montreal Mechanics' Institute, déjà engagé dans un programme de formation le soir, sera le premier à profiter de l'aide de la Chambre.⁵¹ Par la suite, les instituts de Lachute, Sorel et Chambly demanderont des fonds pour établir des classes.⁵²

A qui s'adressaient les cours du soir des instituts d'artisans supervisés par la Chambre des arts et manufactures? Difficile de dire avec précision, surtout en ce qui concerne les instituts en région. Les documents manquent, et nous n'avons pas de témoignages d'élèves. Toutefois, dans son rapport de 1860-61, le Mechanics' Institute of Montreal en donne une idée :

On the 20th of November evening classes were opened (...) A member of the Institute is at liberty to join any of all of the clases, thus the journeyman, clerk and apprentice, whose engagements required daily labor, can receive a fair education during the winter evenings by becoming connected with the Institute a privilege well worthy the consideration of parents, guardians, employers, and others.⁵³

En plus des cours du soir, la Chambre, comme le veut son mandat, organise des conférences publiques.⁵⁴ Les premières ont lieu à l'hiver 1858, dans le hall du Mechanics Institute of Montreal. Le grand public est invité gratuitement. Les professeurs Howe (McGill), Robins (Ecole normale de McGill), M. J. Hamilton (McGill), Mills (Bishop College), entre autres, abordent des sujets techniques et scientifiques comme le montrent les titres des exposés⁵⁵ :

"The Principles of Wheel Work"

"Artificial Light"

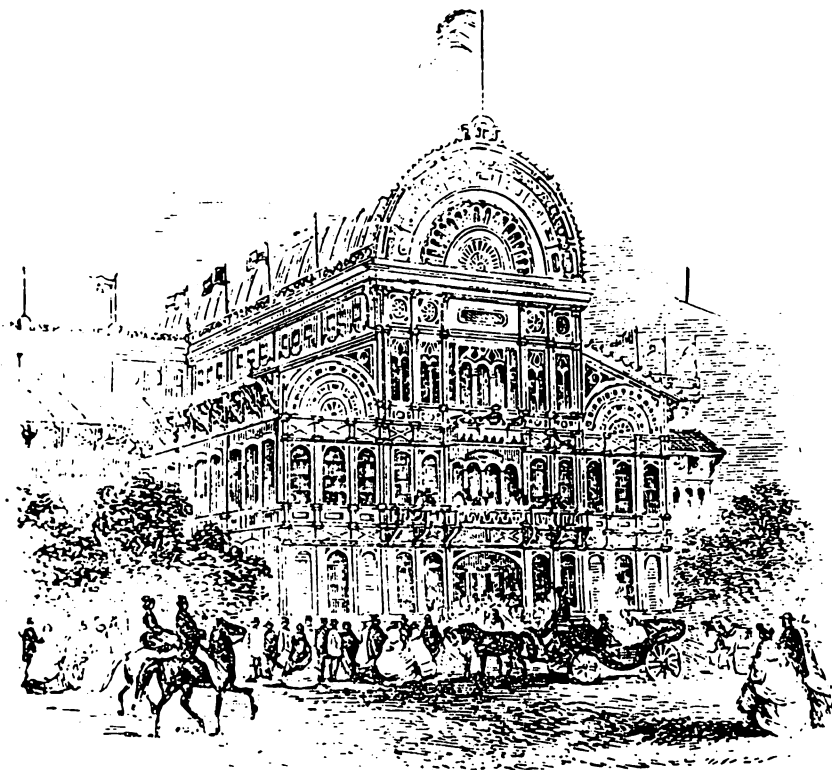
"Steam"

"Mechanical Engineering"

"Ventilation"

Même très vulgarisées, ces conférences pouvaient-elles attirer beaucoup d'ouvriers? A cet égard, nous pensons que la Chambre ne visait pas nécessairement une clientèle de travailleurs, qu'elle croyait aussi de son devoir de sensibiliser d'autres publics aux techniques nouvelles et aux découvertes scientifiques.⁵⁶

A l'automne 1858, au retour d'une "mission d'études" en Europe, le secrétaire de la Chambre, Brown Chamberlin, rapporte une collection de plus de 1 000 volumes, offerte par le British Patent Office (Bureau des brevets d'invention).⁵⁷ Cette collection s'ajoute à la série complète des publications de la Commission géologique de la Grande-Bretagne, reçue par l'Honorable John Young, qui l'a donnée à la Chambre.⁵⁸ En outre, le président de la Chambre, David Brown (1858-59), en tournée dans des institutions



Le Palais de Cristal

Source: *The Suburban*, 16 juillet, 1980 (reproduction de *The Gazette*, 6 juillet 1860).

américaines (Smithsonian à Washington, l'Institut Franklin de Philadelphie, les Mechanics' Institute de New-York et de Boston) a reçu en don des volumes d'arts et de dessin, une série de modèles et de devis, des instruments d'observation en météorologie, etc.⁵⁹ L'ensemble de ces collections va constituer le fonds de bibliothèque de la Chambre et l'embryon de son musée d'industrie.

Au début de janvier 1860, la Chambre ouvre au grand public – gratuitement – les portes de sa bibliothèque et de son petit musée attenant.⁶⁰

UN CRYSTAL PALACE À MONTRÉAL

L'année 1860 est une année bien remplie pour la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada. Les dirigeants ont beau se plaindre continuellement de manquer d'argent, ils n'en rêvent pas moins depuis toujours de bâtir à Montréal un "Palais de cristal". Cette expression était à l'époque bien connue. Tout le monde avait entendu parler du "Crystal Palace" de Londres, prototype de la construction métallique moderne, qui marquait, en 1851, le début de l'ère des grandes expositions universelles.⁶¹ Paris a eu le sien en 1855 – on l'appelait aussi "palais de l'Industrie" – où plusieurs Canadiens exposèrent leurs produits.⁶² *The Montreal Gazette* y avait dépêché un correspondant, Alfred Perry,⁶³ dont les articles plaidaient en faveur d'un Crystal Palace à Montréal, qui pourrait comporter, disait Perry, un centre de formation et une galerie d'arts, s'inspirant du South Kensington Museum de Londres et du Conservatoire des arts et métiers de Paris.⁶⁴

La venue prochaine du Prince de Galles au Bas-Canada – invité pour l'inauguration officielle du pont Victoria, à l'été de 1860 – fait débloquent le projet du Palais de cristal. Du point de vue des leaders de la Chambre, dont J.W. Dawson, principal de McGill et P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'éducation,⁶⁵ Montréal ne peut rater cette occasion de se distinguer comme métropole industrielle .

Mais le choix du site soulève une polémique. L'Université McGill offre un terrain dans l'ouest de la ville, rue Sainte-Catherine et le gouvernement en propose un autre, plus à l'est, rue Notre-Dame.⁶⁶ L'affaire dégénère, les journaux en font un conflit entre "Anglais de l'Ouest" et "Canadiens de l'Est".⁶⁷ Après un débat au Conseil de Ville de Montréal, l'Assemblée législative intervient.⁶⁸

Les dirigeants de la Chambre, qui favorisaient le terrain de l'Université McGill – près de l'édifice de la Natural History Society et de la Christ Church, dans le quadrilatère délimité par les rues Sainte-Catherine, Catcart, University et Union – ont finalement gain de cause. John William Hopkins,⁶⁹ architecte renommé, accepte le défi de construire en moins de quatre mois un Palais de cristal pour abriter l'exposition de 1860.⁷⁰ Le Palais sera prêt. Comme prévu, le Prince de Galles l'inaugurera le 25 août dans le faste et une certaine paix retrouvée.⁷¹

Après l'exposition, la Chambre se retrouve avec une dette énorme.⁷² Elle mettra sept ans pour se refaire une santé financière.

Jusqu'à ce que soit effacée la dette, en 1866-67, la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada poursuit ses activités au ralenti. Elle dit non à de nouveaux projets, comme celui d'une

école de dessin en collaboration avec le Art Association qui avait organisé la Galerie d'art lors de l'exposition de 1860 au Palais de cristal.⁷³

Si la bibliothèque et le mini-musée restent ouverts, la Chambre n'ajoute pas à son stock initial de volumes et d'objets divers. Les conférences ont lieu par intermittence. Cependant, la Chambre maintient avec enthousiasme sa participation aux expositions, qui sont pour elle un excellent moyen de "former et perfectionner les goûts populaires". Les expositions provinciales de 1863 et 1865, qui se tiennent au Palais de cristal, ont beaucoup d'envergure.⁷⁴ La Chambre suit aussi de près les expositions provinciales du Haut-Canada où elle délègue ses représentants. Quant aux grandes expositions universelles – Londres 1862, Dublin 1865, Paris 1867 – elle s'en occupe activement en collaboration avec la Chambre d'agriculture.

Les prix et les médailles accordés par des jurys internationaux lors des expositions universelles sont très convoités, les journaux bas-canadiens en parlent abondamment. On apprend ainsi que le géologue T.S. Hunt – professeur à Laval 1856-62 et à McGill 1862-68 – fait toujours honneur au pays avec ses collections, que le photographe Notman est souvent décoré, que le surintendant de l'Éducation P.-J.-O. Chauveau, remporte une médaille à l'exposition de Londres de 1862, "pour le mérite de sa collection de journaux d'éducation et de ses rapports".⁷⁵

AMENDEMENTS À LA LOI DE CRÉATION

Chaque fois qu'il est question d'amender la loi de 1857 qui a créé les Chambres des arts et manufactures, il y a discordance entre les partis qui lui sont soumises : le Bureau de l'Agriculture (futur ministère), les deux Chambres des arts et manufactures, les deux Chambres d'agriculture.⁷⁶

En 1865, grâce à la ténacité du ministre de l'Agriculture, Thomas d'Arcy McGee, et de son adjoint, J.-C. Taché, la loi est ré-examinée et grandement modifiée.⁷⁷ Parmi les amendements touchant aux Chambres des arts et manufactures, l'un des plus importants consiste à ouvrir les portes des Chambres aux membres de la Commission géologique (ils siégeront ex-officio). Cette demande était faite depuis longtemps par les dirigeants de la Chambre qui voyaient dans l'arrivée d'hommes de la trempe des géologues T.S. Hunt et W. E. Logan, un apport exceptionnel. Un autre amendement précise les modalités d'adhésion des associa-

tions d'art. C'est ainsi que vont arriver à la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada les délégués du Art Association (futur Musée des Beaux-Arts).

Avec l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, en 1867, les deux Chambres des arts et manufactures passent sous juridiction provinciale, même si le dossier des "arts et manufactures", comme le souligne le ministre de l'Agriculture, J.-C. Chapais, demeure dans le giron fédéral.⁷⁸

ENTRÉE MASSIVE DES FRANCOPHONES

L'année 1867 marque un tournant pour la Chambre. Pas précisément parce qu'elle passe sous juridiction provinciale – nous croyons que la Chambre s'est toujours perçue comme essentiellement montréalaise – mais parce que, sans dettes, elle peut désormais reprendre des projets en accord avec sa mission. Et qu'elle peut compter sur du sang neuf : en janvier 1867 se présentent pour la première fois à la Chambre les délégués de l'Institut des artisans canadiens de Montréal. On sait peu de choses de cet Institut, créé en 1866, qui déclare quelque 400 membres, et dit être voué à l'éducation populaire et ouvrière.⁷⁹ Rapports, minutes ou échanges de correspondance sont introuvables.⁸⁰

Aussitôt à la Chambre, des délégués de l'Institut des artisans canadiens de Montréal décrochent des postes de direction. En 1867, J.-B. Rolland, libraire et homme d'affaires en vue, et Narcisse Valois, manufacturier de chaussures de la Place Jacques-Cartier, se font élire au sous-comité. A.-A. Larivière, éducateur, accèdera à la présidence en 1871; cette année-là, sur les dix dirigeants de la Chambre, cinq sont francophones.⁸¹

Dans l'ensemble, les dirigeants francophones (9 élus sur les 40 membres qui ont formé le sous-comité de 1857 à 1872) sont des gens d'une certaine notoriété. Plusieurs ont une formation en droit, deux sont éducateurs. Trois seulement proviennent du milieu de l'industrie et des affaires (J.-B. Rolland, J.-A. Plinguet, Narcisse Valois). La majorité est passionnée de politique, quelques-uns font du journalisme engagé. La plupart sont membres d'instituts littéraires et culturels, ils appartiennent à la Société Saint-Jean-Baptiste; plusieurs appuient des groupements d'entraide ou y font du bénévolat. Ils sont catholiques voire, pour quelques-uns, ultramontains.⁸²

Les leaders anglophones (31 sur 40, pendant la même période), sont clairement rattachés à la bourgeoisie commerçante et industrielle (pour une majorité). Quelques-uns sont avocats mais,

préférant les affaires et l'industrie, peu exercent leur profession. Parmi ces leaders anglophones, deux professeurs (Dawson et Howe de McGill), un architecte (Hopkins), deux ou trois ingénieurs. Beaucoup font de la politique à un niveau ou à un autre, participent à des comités d'études dans divers milieux et à des conseils d'administration. Ils sont membres du Board of Trade et autres regroupements d'affaires. Ils appartiennent à des sociétés savantes, des clubs privés et des associations selon leur origine ethnique ou leurs Eglises. Tous font du bénévolat. Ils sont protestants – sauf quelques Irlandais – et la plupart sont de confession presbytérienne.⁸³

CRÉATION D'UNE PREMIÈRE ÉCOLE D'ART ET DE DESSIN (1869)

En 1869, la Chambre peut enfin réaliser ce qui est probablement la part la plus fondamentale de son mandat : une école d'art et de dessin. C'est le jeudi, 21 octobre 1869, dans un local nouvellement aménagé en haut de la banque Molson, rue Saint-Jacques, près de Saint-Pierre, qu'est inaugurée cette école.⁸⁴ La soirée d'ouverture est marquée par quelques discours : celui du président de la Chambre, Henry Bulmer, un pilier, homme d'affaires et constructeur, commissaire au Port, qui rappelle la mission et les buts "d'utilité" que poursuit la Chambre depuis toujours. Il est suivi par J.-B. Rolland, vice-président, dont *La Minerve* dit qu'il parlât de la nécessité de cette École, comme d'une "oeuvre populaire". Le principal de McGill, longtemps à la direction de la Chambre, insista, selon le journal, sur "les importants services que doit rendre au pays une école d'art et de dessin".⁸⁵

En créant son *École d'art et de dessin* la Chambre, pensons-nous, souhaite s'engager dans un programme de formation mieux structuré et plus régulier, d'un niveau supérieur à celui des cours du soir des instituts d'artisans. Elle choisit avec soin ses professeurs, par voie d'appel d'offres dans les journaux (Napoléon Bourassa comptera parmi les premiers); elle fait venir de Londres de l'équipement et du matériel didactique.⁸⁶

Malheureusement, les minutes du sous-comité de la Chambre font défaut à compter du 18 septembre 1869 (jusqu'en avril 1873), ce qui nous empêche de suivre ses réactions sur le développement de l'École. En outre, les rapports annuels du sous-comité et ceux de la Chambre qui étaient habituellement annexés au rapport du ministre de l'agriculture, n'y sont pas pour les années 1869 à 1873,

et on ne les retrouve pas non plus annexés au rapport du ministre de l'Instruction publique.⁸⁷ Toutefois, les journaux nous tiennent assez bien au courant. *The Canadian Illustrated News* nous apprend que l'École a, la première année, accueilli 228 élèves, répartis dans les cours suivants:

(...) Elementary free hand drawing (73 scholars); architectural drawing (47); practical geometry (55); linear perspective (23); mechanical drawing (24); modeling (6)⁸⁸

La Minerve mentionne qu'en 1870, environ 150 élèves ont fréquenté l'École d'art et de dessin, que cinq professeurs dispensaient l'enseignement dans les deux langues.⁸⁹ En 1871, selon ce journal, des cours de chimie s'étaient ajoutés au programme. Le sous-comité de la Chambre avait, cette fois, résolu de "donner plus d'avantage et plus de confort pour ces classes l'année prochaine [1872-73] (...) et désirait que le public sache qu'il existe une école des arts, où l'on donne un enseignement élevé pour la modique somme de \$2 par année pour les artisans et d'une piastre pour les jeunes enfants".⁹⁰

Plus d'argent étant accordé à l'École d'art et de dessin, peut-on en déduire que les instituts d'artisans en reçoivent moins pour leurs cours du soir? Les minutes du 14 septembre 1869 indiquent que le sous-comité s'engage à verser \$200 à chacun des deux instituts affiliés pour l'organisation des cours du soir en 1869-1870. Dans son édition de janvier 1870, *The Canadian Illustrated News* soulignait: "Besides this [School of Art and Design], evening schools were carried on in the Mechanics' Institute (...) and at the Institut des Artisans Canadiens".⁹¹

Si on a une idée de la clientèle qui était recherchée par le Mechanics' Institute of Montreal, qu'en était-il de l'Institut des artisans canadiens de Montréal? Le coordonnateur, Dominique Boudrias, en parle ainsi :

Les personnes qui fréquentent les classes du soir se composent en bonne partie de jeunes gens qui n'ont pu avoir l'avantage de suivre les écoles du jour, ou qui, l'ayant eu, ont soit oublié ce qu'ils ont appris, ou n'ont pas voulu en profiter. J'y ai cependant vu avec beaucoup de plaisir un certain nombre d'hommes âgés de plus de trente ans, cependant il serait à désirer qu'ils fussent en plus grand nombre. J'en ai interrogé plusieurs sur les motifs qui les avaient empêchés de fréquenter les classes du soir plus tôt et tous semblaient d'accord pour dire que la crainte de ne pouvoir apprendre était le seul motif qui les avait empêchés de profiter

des avantages immenses que leur offrait l'Institut des Artisans Canadiens. Quelques-uns de ces derniers ne fréquentaient les cours du soir que pour obéir aux ordres de leurs parents (...); d'autres ne le font que pour obtenir (aux dépens du temps de leurs patrons) un temps plus aisé, enfin d'autres pour avoir une légitime raison de s'absenter du toit paternel (...) les hommes plus âgés comprennent toute l'importance du temps perdu et sentent combien le manque d'instruction leur a été préjudiciable (...) Je les engage tous, eussent-ils 50 ans (...) à venir essayer d'apprendre durant cinq mois sous les soins d'habiles professeurs (...) Qu'est-ce qu'une piastre...qui n'a pas les moyens?⁹²

A l'Institut des artisans canadiens, comme au Mechanics' Institute, le programme comportait des cours de base, de tenue de livres, de dessin linéaire. Au Mechanics' Institute s'ajoutaient des cours d'algèbre, de géométrie, de dessin mécanique et architectural.⁹³ De quel niveau? Nous ne le savons pas exactement. Mentionnons qu'à cette époque, on avait l'habitude d'étiqueter tous les cours qui se donnaient le soir de "cours du soir", au sens de cours "élémentaires".

Avec l'année 1870, tout indique que l'appui financier de la Chambre pour les cours du soir va cesser.⁹⁴

LA CRISE ÉCLATE À LA CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES

Depuis les élections de janvier 1871, qui avaient amené à la direction de la Chambre plusieurs francophones, le feu devait couvrir sous la cendre, mais les documents manquent, on l'a noté, pour nous le dire avec quelque certitude. Un incident met le feu aux poudres et fait apparaître au grand jour les différends opposant francophones et anglophones au sein de l'organisme.

L'affaire éclate dans les journaux le 18 décembre 1871. Le *Montreal Daily Witness* ouvre le bal par un article au titre évocateur: "The Board – another COUP DE MAIN". Il y est raconté qu'un projet d'amendement à la loi, préparé en catimini par des membres francophones de la Chambre, a été déposé au Conseil législatif et accepté, et se retrouve maintenant devant la Chambre d'Assemblée. Le *Witness* affirme qu'aucun membre anglophone n'était au courant et, que maintenant que le projet est connu, les anglophones le désapprouvent.⁹⁵

En substance, ce projet (bill Archambault) vise à permettre aux membres de la Chambre – l'ensemble des délégués des maisons d'enseignement, des instituts d'artisans, d'art, des Chambres de

commerce, etc. – qui résident à l’extérieur de Montréal, de voter par procuration aux élections annuelles. A première vue, rien de très explosif. Sauf qu’il faut savoir que la majorité des délégués *hors métropole* sont francophones – à part ceux des noyaux anglophones des Cantons de l’Est par exemple. Cet amendement à la loi risque de donner plus de poids aux francophones à la direction de la Chambre. Au plus fort des débats, un groupe de délégués anglophones décide de dépêcher à Québec un des membres du sous-comité, en l’occurrence A. A. Stevenson, pour :

s’opposer de la manière la plus énergique possible, contre le bill actuellement devant la législature de Québec et affectant la constitution de cette Chambre. Le dit bill ayant été introduit sans la connaissance du sous-comité ou de la Chambre, on ne peut le considérer que comme une tentative pour obtenir subrepticement le contrôle des affaires de cette Chambre par des personnes qui jusqu’ici n’ont pris aucun intérêt dans ses travaux, le principe de la votation par procuration étant dans l’opinion de ce comité tout à fait inadmissible dans l’administration des affaires d’institution du genre de cette Chambre.⁹⁶

A Québec, A. A. Stevenson réussit à se faire entendre à la Chambre d’Assemblée. Après une longue discussion, le bill est retiré.

Voyant cela, les “membres canadiens de la Chambre” préparent un document à l’adresse de “M. Chauveau, comme ministre de l’Instruction publique”, où il est notamment dit que la Chambre, étant une institution provinciale et bilingue, se doit d’avoir des représentants de partout et que “le principe de la procuration est juste et équitable en autant qu’il place toutes les institutions sur le même pied...”^{97,98}

Peu après cette bataille autour du bill Archambault, ont lieu, à l’Ecole d’art et dessin, les élections annuelles de la Chambre (janvier 1872). D’après *The Herald*, s’y trouvaient 47 délégués anglophones et 101 francophones, ce qui permet d’imaginer l’atmosphère qui devait régner dans la salle.⁹⁹

Dès l’ouverture de l’assemblée, le manufacturier Alfred Perry demande que soient examinés les certificats d’accréditation de chacun des délégués présents. Le secrétaire E.-L. de Bellefeuille, que les Anglais soupçonnaient d’avoir monté le “coup du bill”, s’objecte. Au dire des journaux, il s’ensuivit un chahut indescriptible (“les participants étaient montés sur les tables et les injures fusaient”). Le principal de McGill, J. W. Dawson tenta d’intervenir : “It was time such child’s play should cease (...) It was for the

Chairman to say what the constitution, and what the business of the meeting [was]...".¹⁰⁰

Cette assemblée du 2 janvier 1872 s'est terminée par l'élection de deux sous-comités, l'un élu par les francophones, l'autre par les délégués anglophones. G.-W. Weaver étant choisi président par les deux groupes.¹⁰¹

Au cours des mois qui suivent, les deux sous-comités vont se réunir chacun de son côté. Pour les anglophones, "it was utterly impossible for the two Boards to work together, especially when Mr Bellefeuille and the Abbé Chabert were the heads of the French section".¹⁰² Les francophones, qui en ont surtout contre l'avocat Gilman "l'un des chefs parmi les Anglais de l'élément fanatique",¹⁰³ pensent aussi que dans les circonstances, les deux sous-comités ne peuvent cohabiter. Toutefois, soucieux de garder les portes de l'École ouvertes, des délégués francophones et anglophones conviennent d'une réunion à l'automne 1872.¹⁰⁴ Peine perdue. Les francophones décident alors de confier à l'abbé Joseph Chabert – membre de la Chambre à titre de délégué de l'Institut des artisans canadiens de Montréal – la direction de l'École, qui se transporte dans les locaux de l'Institution nationale de l'abbé Chabert.¹⁰⁵

L'abbé Chabert, qui dirigera l'École d'art et de dessin de la Chambre pendant une année environ, n'est pas un banal personnage. Français immigré au pays, il s'installe d'abord chez les Indiens, puis vient à Montréal, en 1870, dans le but d'ouvrir un établissement visant à "répandre parmi la classe ouvrière la connaissance approfondie de toutes les parties du dessin qui lui sont nécessaires pour faire un travail intelligent, élégant et solide".¹⁰⁶ Cet établissement, nommé *L'Institution nationale*, fut inauguré en janvier 1871.¹⁰⁷

CHANGEMENT DE NOM ET DE MODE DE NOMINATION

A la fin de l'année 1872, c'est toujours l'impasse à la Chambre des arts et manufactures. Ses dirigeants n'arrivant pas à s'entendre, Québec décide de proposer un projet d'amendement à la loi visant à modifier le mode d'élection des délégués à la Chambre. Le 24 décembre 1872, le projet est déposé et voté.¹⁰⁸ En vertu de la nouvelle loi, la Chambre est abolie et remplacée par le *Conseil des arts et manufactures*, dont tous les membres sont nommés par Québec. La loi, toutefois, ne change rien aux devoirs et responsabilités de la Chambre.

Le Conseil des arts et manufactures se compose de dix-sept membres "qui occuperont leur charge selon bon plaisir". Qui sont-ils?

La *Gazette officielle* du 19 avril 1873 publie leurs noms, certains nous sont bien connus : ¹⁰⁹

John Leclaire, Jean-Bte Rolland, Adolphe Lévêque, Guillaume Boivin, Arthur Dansereau, Henry Lyman, Henry Bulmer, Alexander A. Stevenson, David McFarlane, Thomas White, tous de la Cité de Montréal, Eugène Chinic, Révérend Octave Audet, prêtre, Joseph Woodley, de la cité de Québec. Léonard Irenée Boivin, de New Liverpool, Richard Smith, de la ville de Sherbrooke, Robert McDougall, des Forges de Saint-Maurice, et Yacinthe Beauchemin de Sorel.

Difficile de dire s'il y a proportionnalité linguistique, puisque les noms seuls ne permettent pas de conclure qu'ils s'agit nécessairement de francophones ou d'anglophones. Nous savons par exemple que John Leclaire (nommé aussi Leclère et Leclerc) est identifié au groupe francophone. Mais qu'en est-il de Richard Smith, de Robert McDougall, de Thomas White, que nous ne connaissons pas d'autre part? Dans l'ensemble, on sent chez le législateur la volonté d'un meilleur équilibre linguistique, comme on note son désir d'une plus grande participation des régions à la vie de la Chambre.

Peu après l'adoption de la loi de 1872 qui rebaptise la Chambre en Conseil des arts et manufactures, P.-J.-O. Chauveau quitte son poste de Premier ministre du Québec¹¹⁰ et, comme il quitte aussi le ministère de l'Instruction publique,¹¹¹ il ne siègera plus d'office au Conseil des arts et manufactures. Il y était à divers titres depuis quinze ans, soit depuis les tout débuts de la Chambre en 1857.

Avec le départ de Chauveau, l'organisme perd un solide appui politique et un ardent défenseur de l'éducation populaire et industrielle qui, à cette époque, se voulait multiforme; on a d'ailleurs trop insisté, croyons-nous, sur les activités spécifiquement scolaires de la Chambre. Notre étude, à cet égard, comble une lacune. Le milieu du XIX^e siècle foisonne de pratiques ou d'expériences éducatives hors du champ scolaire. Si, en usine, les programmes de formation sont toujours rarissimes et si, à l'atelier artisanal, l'apprentissage décline, en revanche, l'époque voit se multiplier les bibliothèques, les salles de lecture, les conférences publiques, les musées techniques, les expositions d'art, de sciences et d'industrie. La Chambre des arts et manufactures participe de ce mouvement et s'active, malgré un budget restreint, à développer ces créneaux parallèlement à ses activités d'enseignement proprement dit (cours du soir, école d'art et de dessin).

P.-J.-O. Chauveau n'a pas créé la Chambre des arts et manufactures, comme beaucoup l'ont écrit, mais il en fut l'un des principaux initiateurs. En 1857, Chauveau apportait son expérience de surintendant de l'Éducation; il apportait aussi sa connaissance du milieu régional et agricole (il siégeait à la Chambre d'agriculture); il savait composer avec les Montréalais, il s'entendait bien avec la communauté anglophone et protestante; il était à l'aise en milieu industriel, dans le monde littéraire, dans celui des arts et des sciences.

C'est probablement grâce à Chauveau que la Chambre n'a pas été abolie après la Confédération, comme elle le fut en Ontario : la loi de 1872 fut sans doute son ultime effort pour sauver une institution qui lui paraissait indispensable. "Utile", aurait-il plutôt dit.

NOTES

- 1 Parmi les auteurs qui situent la création de la Chambre entre les années 1869-1875, citons : L.-P. Audet, *Histoire de l'enseignement au Québec, 1608-1971* (Montréal, Holt Rinehart Winston, 1972), tome 2 : 138-139, 194; C. Halary et M. Fournier, "L'enseignement professionnel au Québec: Débats et Enjeux", *Bulletin RCHTQ*, 5 (1978): 5; R. Heap, "Un chapitre dans l'histoire de l'éducateur des adultes au Québec", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34,4 (mars 1981): 599 et 601; J.-P. Charland, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982), 23, 47, 53-54; A.-H. Pénault et F. Sénécal, "L'éducation des adultes au Québec depuis 1850 : points de repère", *Commission d'études sur la formation des adultes au Québec*, annexe 1 (1982) : 26 et 27. A noter que des auteurs ont rétabli les faits, dont L. Chartrand, R. Duchesne, Y. Gingras, *Histoire des sciences au Québec* (Montréal, Boréal, 1987), 227.
- 2 Au Canada Est, dans les premières années, la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada est mieux connue sous son nom anglais: Board of Arts & Manufactures for Lower Canada.
- 3 P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'Éducation de 1855 à 1867 reprend les idées de démocratie scolaire et d'enseignement "pratique" soutenues par son prédécesseur, Jean-Baptiste Meilleur (1841-1855) et par son homologue du Haut-Canada, Egerton Ryerson, nommé surintendant en 1844.
- 4 Voir les rapports annuels du surintendant de l'Éducation P.-J.-O. Chauveau, particulièrement celui de 1866.
- 5 Après la Confédération, les Chambres passent sous responsabilité provinciale. L'Ontario, en 1868, en vertu du Agriculture and Arts Bill in the Legislature Assembly (17th of February), dissout la Chambre du Haut-Canada. Toutefois, les Mechanics' Institutes qui y jouaient un rôle essentiel, ont continué d'exister. Voir les derniers numéros du *Board of Arts & Manufactures for Upper Canada Journal* (janvier et février 1868).
- 6 J. Hamelin et Y. Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896* (Montréal, Fidès, 1971), 261-262.
- 7 Sur la question, se reporter au cas étudié par Joanne Burgess, "L'industrie de la chaussure à Montréal, 1840-1870 : le passage de l'artisanat à la fabrique", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31,2 (septembre 1977): 187-210. Voir aussi P.-A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert, *Histoire du Québec contemporain*. Tome I: *De la Confédération à la Crise (1869-1929)* (Montréal, Boréal Express, 1979), chapitre 7.
- 8 J.-P. Bernard, *Les Rouges, libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIXe siècle* (Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1971), 122, 127.
- 9 Ibid., 31. Le journaliste Etienne Parent enjoint ses compatriotes d'abandonner les professions libérales et de se lancer dans les affaires et dans l'industrie.
- 10 Ibid.
- 11 Augustin-Norbert Morin, ancien patriote et collaborateur de LaFontaine.

- 12 M. Lajeunesse, *Les Sulpiciens et la vie culturelle à Montréal au XIXe siècle* (Montréal, Fides, 1982), 21-23. L'idée est du Français Alexandre Vattemare, en visite au Bas-Canada. Vattemare est connu pour ses projets d'échanges culturels entre pays.
- 13 Ibid.
- 14 R. Gagnon, "Les discours sur l'enseignement pratique au Canada français: 1850-1900", *Sciences et Médecine au Québec...*, 22-23.
- 15 Rapports annuels du surintendant de l'Éducation, Egerton Ryerson, 20, appendice 58, pour l'année 1856, et, 21-22, appendice 43, pour l'année 1857.
- 16 *Statuts du Canada*, 20 Vict., chap. 32, 1857.
- 17 En 1850, l'État crée la Chambre d'agriculture du Haut-Canada (13 et 14 Vict., chap. 73) et celle du Bas-Canada en 1852 (16 Vict. chap. 11). Elles ont le mandat d'éduquer les masses agricoles, par divers moyens: écoles et fermes-modèles, musées, bibliothèques, expositions. Ces Chambres d'agriculture auront à collaborer avec les Chambres d'arts et manufactures, notamment au moment des expositions.
- 18 Le rapport du ministre de l'Agriculture, pour 1857, emploie le terme "bureau" pour désigner la "Chambre" des arts et manufactures. A cette époque, on interchangeait les termes "bureau" et "Board".
- 19 Ibid.
- 20 En 1851, l'Assemblée législative vote l'Acte pour pourvoir à une meilleure administration des associations de bibliothèques et des instituts d'artisans (*Statuts du Canada*, 1851, 14-15 Vict., chap. 86). En vertu de cet Acte, l'État poursuit sa politique d'aide aux organismes d'éducation populaire qui, pour les Mechanics' Institutes, remontaient aux années 1830.
- 21 Le texte anglais dit: "The Professors and Lecturers of the various branches of physical science in all the Chartered Universities and Colleges in Upper and Lower Canada respectively (...). *Statuts du Canada*, 20 Vict., chap. 32, 1857.
- 22 Article XX de la loi de 1857.
- 23 Ibid.
- 24 *Statuts du Canada*, 20 Vict., chap. 32, 1857, préambule.
- 25 Yvan Lamonde, "Liste alphabétique de noms de lieux où existèrent des associations littéraires, 1840-1900", *Recherches sociographiques*, 16,2, cité par J.-P. Charland, 52.
- 26 Voir L.-P. Jolicoeur, "Les Mechanics' Institutes, ancêtres de nos bibliothèques publiques", *Bulletin de l'Association des bibliothécaires de langue française*, X,1 (mars 1964).
- 27 E. P. Thompson, *La formation de la classe ouvrière anglaise* (Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. "Hautes Etudes", 1988. *The Making of the English Working Class* (Victor Gollancz, 1963), 670-672.
- 28 P. Leduc, "Note sur les origines et la première phase de développement du Mouvement des Mechanics' Institutions en Grande-Bretagne", *Recherches sociographiques*, 16,2 (1975) : 259. A noter que le premier Mechanics' Institute est créé à Glasgow, en 1820, par le physicien Anderson, dans le but de former des mécaniciens, 253-254.

- 29 *Mechanics' Institute of Montreal* (Montréal, Atwater Library, 1972), 7-8. Les cours du jour pour les enfants des membres durent "jusqu'à ce que la qualité des écoles publiques se soient suffisamment améliorée pour pouvoir répondre aux besoins des élèves".
- 30 Les promoteurs des Mechanics' Institutes pensent qu'une formation de base assure aux travailleurs des notions essentielles à la vie tout en favorisant l'inculcation de principes moraux, à savoir que chaque chose, chaque acte, chaque individu, soient à sa place, sans que personne n'en vienne à remettre en question l'ordre social (J.-P. Charland, op. cit., 27).
- 31 Rapport annuel du sous-comité de la Chambre, pour 1858, 8-9, BNQ, Montréal.
- 32 L.-P. Jolicoeur, op. cit., 7.
- 33 D'autres associations ou organismes se préoccupaient d'éducation scientifique et technique, sans toutefois offrir de programmes structurés en la matière. Qu'on pense aux sociétés savantes, aux Instituts canadiens, aux associations de bibliothèques. Voir Chartrand, Duchesne, Gingras, op. cit., chapitre 3, "Le goût des arts et des sciences au Bas-Canada", 75-106. Voir aussi Y. Lamonde, op.cit. et ses textes sur les associations au Bas-Canada, *Histoire sociale/Social History*, VII,16 (novembre 1975): 361-369, et sur l'histoire socio-culturelle québécoise, *Loisir et Société / Society and Leisure*, 6,1 (printemps 1983): 9-41.
- 34 Voir notamment R. Gagnon, "Les discours sur l'enseignement pratique au Canada français: 1850-1900", *Sciences et Médecine au Québec...*, 19-39. Voir aussi R.-A. Jarrell, "L'ultramontanisme et la science au Canada français", M. Fournier, Y. Gingras, O. Keel, dir., *Sciences & Médecine au Québec: perspectives sociohistoriques* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987).
- 35 La loi de l'Instruction obligatoire n'est adoptée qu'en 1943 (7 Geo. VI, chap. 13).
- 36 Article XXVII de la loi de 1857, qui stipule que des écoles de dessin pour les femmes devront être établies par les Chambres. Cette disposition est supprimée lors de la révision de la loi par l'Assemblée législative du Québec, en 1869 (*Statuts du Québec*, 32 Vict., chap. 15, 1869).
- 37 On trouve note des revendications communes dans les minutes du sous-comité de la Chambre du Bas-Canada, fonds du "Conseil des arts et manufactures", ANQ-M. Voir aussi le *Board of Arts & Manufactures for Upper Canada Journal* qui publie le compte rendu des réunions de la Chambre du Haut-Canada. Voir les rapports annuels du ministre de l'Agriculture.
- 38 Cf. supra, note 4.
- 39 La Chambre va scinder le poste de secrétaire-trésorier et confier les responsabilités à deux personnes (règlements internes de la Chambre, articles VII, VIII, IX, adoptés le 5 janvier 1858).
- 40 Voir le *Journal de l'Instruction publique*, édition d'août 1857.
- 41 A noter que P.-J.-O. Chauveau, pour des raisons professionnelles, aménage à Montréal en 1858, mais garde sa maison de Québec. Pour la plupart des gens, il reste identifié à la ville de Québec.

- 42 Rapport du sous-comité de la Chambre des arts et manufactures du Bas-Canada, pour l'année 1858, Montréal, BNQ, 13.
- 43 Voir les états financiers joints au rapport annuel du sous-comité de la Chambre ou à celui du ministre.
- 44 J. Hamelin et Y. Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896* (Montréal, Fides, 1971), 296-297. Donnée statistique pour Montréal, à l'exclusion de Saint-Henri, Lachine, Ste-Cunégonde.
- 45 Voir notamment J.-P. Charland, *Histoire de l'enseignement technique et professionnel* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982), 53.
- 46 Rapport du sous-comité de la Chambre pour 1858, 7. Voir les rapports successifs et les procès-verbaux du sous-comité.
- 47 Les élections se sont tenues en août 1858, quelques semaines après la création de la Chambre. Ultérieurement, les dirigeants seront élus à l'assemblée de janvier.
- 48 Voir les rapports annuels du General Committee du Mechanics' Institute of Montreal (Atwater Library).
- 49 Rapport du sous-comité pour 1858, 9.
- 50 Ibid., 8.
- 51 Minutes du sous-comité de la Chambre, 6 oct. 1857. Voir aussi les états financiers pour 1857-58.
- 52 Voir les minutes du sous-comité de la Chambre, 26 octobre 1859, voir aussi le rapport trimestriel de la Chambre, 5 avril 1859, paru dans *La Minerve*, 3 juin 1859. A noter que nos sources ne nous permettent pas de dire si les Instituts de Lachute, Sorel, Chambly sont anglophones, francophones ou bilingues. Cependant, lorsqu'on consulte le registre des membres de la Chambre du 1er février 1859, on note que les noms des délégués de ces Instituts semblent anglophones (Thomas Barron, Lachute, Thomas Findlay, Chambly, William Crail, Sorel). Voir H. Sabourin, op. cit., annexe 2.
- 53 Rapport du General committee du Mechanics' Institute of Montreal, pour l'année 1860-1861. Dans ce document comme dans beaucoup d'autres, on ne parvient pas à savoir si des élèves de sexe féminin suivent les cours.
- 54 *Statuts du Canada*, 20 Vict., chap. 32, article XXVII.
- 55 Rapport annuel du General committee du Mechanics' of Montreal, 1858. Atwater Library.
- 56 *Statuts du Canada*, 20 Vict. chap. 32, préambule.
- 57 B. Chamberlin, Rapport sur les institutions de Londres, Dublin, Edimbourg et Paris, pour le développement de l'instruction publique, imprimerie du "Canada Directory", 38 p., annexé au rapport du sous-comité de la Chambre (1858), BNQ, Montréal, 1859.
- 58 Rapport trimestriel de la Chambre, avril 1859, paru dans *La Minerve*, 3 juin 1859. L'Honorable John Young est à ce moment membre de la Chambre comme représentant du Board of Trade de Montréal.
- 59 Ibid., David Brown préside en 1859 et la Chambre des arts et manufactures, et le Mechanics' Institute of Montreal.

- 60 Minutes du sous-comité de la Chambre, 31 décembre 1858 et 7 janvier 1859, Fonds du Conseil des arts et manufactures, ANQ-M.
- 61 Le “Crystal Palace” de Londres, dessiné par Paxton, utilisait le fer et l’acier en combinaison avec le verre. Toronto a eu son Palais en 1858, mais il ne fut pas construit par la Chambre des arts et manufactures du Haut-Canada.
- 62 Voir la presse de l’époque, surtout *The Gazette*. Notons que Joseph-Charles Taché, futur bras droit du ministre de l’Agriculture (son Deputy Minister) représentait le Canada à l’exposition; y participaient aussi William Edmund Logan et Thomas Sterry Hunt, de la Commission géologique, deux futurs membres ex-officio de la Chambre. Voir le rapport du Commissaire Taché, *Documents de la session*, 19, appendice 46, 1856. Voir aussi *Le Canada et l’exposition universelle de 1855*, ouvrage de l’Assemblée législative (Toronto, John Lovell, 1856), 468 p.
- 63 Alfred Perry a défrayé la chronique au moment des troubles de 1837-38 et lors de l’incendie des bâtisses du Parlement en 1849 alors qu’il était pompier volontaire. Voir les journaux d’époque, et un rappel historique dans *The Gazette*, 23 mai 1970.
- 64 *The Gazette*, 8 et 20 octobre 1855, 11 décembre 1855. Perry sera membre du sous-comité de la Chambre en 1859 et 1860.
- 65 Le sous-comité de la Chambre, en 1860, est formé du président, J. W. Dawson, principal de McGill, du vice-président, G. W. Weaver, manufacturier, du secrétaire, Brown Chamberlin, éditeur de *The Gazette*, du trésorier, Norton B. Corse, marchand, et des membres suivants: P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l’Education, Edward Murphy, marchand-importateur et futur sénateur, W. P. Bartley, Alfred Perry, W.-M. Rodden, tous trois manufacturiers, Augustin Cantin et Alexander Murray, deux industriels.
- 66 On notera que le président de la Chambre et principal de McGill, J. W. Dawson, est celui-là même qui est chargé de défendre l’achat du terrain appartenant à l’Université McGill; voir *La Minerve*, 7 avril 1860.
- 67 *La Guêpe*, 10 avril 1860.
- 68 *La Minerve*, 24 avril 1860.
- 69 L’architecte Hopkins sera membre du sous-comité de la Chambre en 1868.
- 70 L’exposition se composait non seulement des sections industrielle et agricole, mais d’une importante section horticole et d’une galerie d’art mise sur pied par le “Art Association”, un organisme récemment créé. Voir les journaux de l’époque pour une description du contenu détaillé de l’exposition.
- 71 Voir notamment *L’Agriculteur*, septembre 1860.
- 72 Minutes du sous-comité de la Chambre, 28 décembre 1860. Le “Building Committee” soumet son rapport et fait état du déficit accumulé (\$11 428.85) depuis la construction du Palais.
- 73 Cf. supra, note 68.
- 74 *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 23 septembre 1863, 1er septembre et 3 octobre 1865.
- 75 *La Minerve*, 26 juillet 1862.

- 76 Cette loi touche aussi aux sociétés agricoles de comté, d'horticulture et aux sociétés des *Townships*.
- 77 *Statuts du Canada*, 29 Vict., chap. 10, 1865.
- 78 Rapport du ministre de l'Agriculture, pour le second semestre de l'année 1867 et l'année 1868, *Documents de la session*, 32, no 76, 1869. Charland note qu'à la Confédération, commence entre le fédéral et le provincial, dans le domaine de l'enseignement professionnel, une "rivalité qui ne cessera de se développer", car, précise-t-il, "les prétentions du Fédéral basées sur sa compétence sur la main d'oeuvre et l'industrie vont se heurter à celles de la province fondées sur sa compétence sur l'éducation". Voir J.-P. Charland, op. cit., 123.
- 79 L'Institut des artisans canadiens de Montréal obtient son incorporation légale le 15 août 1866 (*Statuts du Canada*, 29-30 Vict. chap. 144, 1866).
- 80 Il faut éviter de confondre l'Institut des artisans canadiens de Montréal avec la Société des artisans canadiens-français de la Cité de Montréal, qui est une association d'aide mutuelle, ou encore avec la section industrielle de l'Institut canadien-français.
- 81 En 1871, le sous-comité de la Chambre comprend, outre A.-A. Larivière, président, J. W. Dawson, vice-président, E.-L. de Bellefeuille, avocat, secrétaire, N. B. Corse, marchand, trésorier, et les membres suivants: David Brown, entrepreneur, Henry Bulmer, entrepreneur, G. W. Weaver, manufacturier, C. Beausoleil, journaliste, A. Ouimet, avocat, et selon toute vraisemblance, A.-C. Dansereau, avocat.
- 82 Hélène Sabourin, *La Chambre des arts et manufactures : Les quinze premières années, 1857-1872*, thèse de maîtrise en histoire (Université du Québec à Montréal, 1989), annexe 4.
- 83 Ibid.
- 84 L'entrée de l'Ecole donne sur le 89 de la rue Saint-Pierre. Voir *Mackay's Montreal Directory*, 1870-71.
- 85 *La Minerve*, 23 octobre 1869.
- 86 Minutes du sous-comité de la Chambre, 4 septembre 1869. Voir aussi *The Canadian Illustrated News*, 8 janvier 1870.
- 87 Rapport du ministre de l'Instruction publique, pour l'année 1869 et en partie pour l'année 1870, *Journal de l'Instruction publique*, édition 1871, 134-135.
- 88 *The Canadian Illustrated News*, 7 janvier 1870.
- 89 *La Minerve*, 4 janvier 1871.
- 90 *La Minerve*, 18 mars 1871.
- 91 Minutes du sous-comité de la Chambre, 14 septembre 1869. Voir aussi *The Canadian Illustrated News*, 8 janvier 1870.
- 92 *La Minerve*, 28 avril 1871.
- 93 Minutes du sous-comité de la Chambre, 2 avril 1867.
- 94 *The Canadian Illustrated News*, 8 janvier 1870.
- 95 *The Montreal Daily Witness*, 18 décembre 1871.
- 96 *La Minerve*, 20 décembre 1871.
- 97 *Le Nouveau Monde*, 20 décembre 1871.
- 98 *La Minerve*, 21 décembre 1871.
- 99 *The Herald*, 4 janvier 1872.

- 100 *The Herald*, 3 janvier 1872.
- 101 Voir *Le Nouveau Monde*, 4 janvier 1872; *La Minerve*, 5 janvier 1872; *L'Opinion publique*, 11 janvier 1872.
- 102 *The Gazette*, 3 octobre 1872.
- 103 *L'Opinion publique*, 11 janvier 1872.
- 104 *La Minerve*, 3 octobre 1872.
- 105 *Le Nouveau Monde*, 2 octobre 1872. Voir *Mackays' Montreal Directory*, 1871-72. A noter que l'annuaire des années 1872-73 indique que l'Ecole d'art et de dessin de la Chambre des arts et manufactures loge toujours au 75 de la rue Saint-Jacques.
- 106 C. Larivière-Derome, "Un professeur d'art au Canada au XIXe siècle: l'abbé Joseph Chabert", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 28,3 (décembre 1974): 348-350.
- 107 *La Minerve*, 12 janvier 1871 (annonce publicitaire).
- 108 *Statuts du Québec*, 36 Vict. chap. 7, 1872.
- 109 *Gazette officielle*, Québec, 19 avril 1873.
- 110 Chauveau démissionne en février 1873.
- 111 Comme premier ministre, Chauveau avait institué le ministère de l'Instruction publique (1868) et s'en était réservé le portefeuille. A ce titre, il avait tenu à ce que l'Instruction des ouvriers et des artisans - notamment en ce qui concerne la Chambre des arts et manufactures - relève en partie de sa compétence.